



CAISSE GENERALE DE PREVOYANCE
DES CAISSES D'EPARGNE

Institution de prévoyance régie par le code de la sécurité
sociale agréée par arrêté ministériel

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons au verso un imprimé de demande de prestation de **RÉVERSION DE MAINTIEN DE DROITS**.

Vous pouvez envoyer dès à présent ce formulaire à :

CGP
SERVICE RETRAITE
4/14, RUE FERRUS
CS 80042
75683 PARIS CEDEX 14

Un accusé de réception vous sera adressé sous 15 jours, à réception de votre courrier de réponse.

Le premier versement intervient en moyenne dans les 2 mois qui suivent la date d'effet de votre prestation, celle-ci est ensuite versée trimestriellement par avance et par virement, dans les premiers jours de chaque trimestre. La prestation ne vous sera versée que lorsque la CGP sera en possession de l'ensemble des documents nécessaires et après calcul de vos droits.

LISTE DES PIÈCES A JOINDRE AU FORMULAIRE

- Bulletin de décès
- Copie intégrale de votre dernier avis d'imposition
- Copie intégrale de votre pièce d'identité
- Extrait de votre acte de naissance (datant de moins de 3 mois)
- Extrait de l'acte de naissance de la personne décédée (datant de moins de 3 mois)
- Copie intégrale de votre livret de famille ou à défaut extrait de l'acte de naissance de chaque enfant
- Relevé d'identité bancaire (compte individuel ou compte joint)

Pour plus d'informations, rendez vous sur notre site www.ensembleprotectionsociale.fr ou notre standard téléphonique au 01.44.76.12.00 du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Le service retraite

CGP MD - 002 - 15012020

